COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(Nairobi) – Les forces de sécurité soudanaises ont recours aux violences sexuelles, à des actes d'intimidation et à d'autres formes d'abus pour réduire au silence les femmes qui défendent les droits humains au Soudan , a déclaré Human Rights Watch dans un rapport publié aujourd'hui. Le gouvernement devrait enquêter sur tous les abus présumés, faire rendre des comptes aux responsables et engager des réformes législatives afin de protéger les droits des femmes.

Ce rapport de 61 pages, intitulé « 'Good Girls Don't Protest': Repression and Abuse of Women Human Rights Defenders, Activists, and Protesters in Sudan »
(« 'Les filles bien ne manifestent pas': Répression et abus à l'encontre des femmes qui défendent les droits humains, font de l'activisme et manifestent au Soudan »), documente les efforts déployés par les autorités soudanaises pour réduire au silence les femmes qui participent à des manifestations, à des campagnes de défense des droits ou à d'autres actions publiques, ou qui fournissent des services sociaux et de l'assistance juridique, ainsi que celles qui sont journalistes. Les femmes qui se livrent à ce genre d'activités sont les cibles de toute une série d'abus, allant du viol ou des menaces de viol à des efforts délibérés pour ternir leur réputation. Les hommes qui mènent des activités comparables semblent moins exposés à certains de ces abus.

Le nombre d'exactions semble avoir augmenté alors que les protestations et manifestations publiques se multipliaient à la suite des soulèvements populaires du Printemps arabe, de la sécession du Soudan du Sud en 2011, du ralentissement économique au Soudan et de la prolifération de nouveaux conflits armés dans les états soudanais du Kordofan du Sud et du Nil Bleu. En plus de participer à des marches de protestation, de nombreuses femmes ont récemment exprimé de nombreux griefs à l'occasion de petites manifestations, en prononçant des discours, en publiant des articles, ou par d'autres formes d'expression.

À la suite d'une première vague de manifestations menées par des jeunes au début de l'année 2011, des agents de la sécurité à Khartoum, la capitale, ont abusé sexuellement de femmes militantes , notamment de Safiya Ishaq, membre du groupe
Girifna
(« Nous en avons assez ») dont l'agression et le viol présumés ont fait l'objet d'une large couverture médiatique. Le gouvernement a démenti le viol et plusieurs journalistes ont été inculpés de crimes pour en avoir parlé. Des activistes des régions des monts Nuba et du

Darfour affirment avoir été arrêtées et violées ou menacées de viol, et avoir fait l'objet d'insultes à caractère racial.

En octobre 2014, des agents de la sécurité ont battu et harcelé sexuellement des étudiantes darfouries qui manifestaient pour protester contre leur éviction d'une résidence du campus de l'Université de Khartoum. Une des meneuses de la manifestation, qui a été gardée à vue pendant plus d'un mois, a affirmé que des agents de la sécurité l'avaient violée à plusieurs reprises lors de sa détention. Elle a également affirmé qu'elle avait été mise en garde contre toute évocation publique de ces viols. Elle s'est enfuie du Soudan.

Lors des élections d'avril 2015, des agents de la sécurité ont arrêté une militante bien connue des mouvements de jeunesse, Sandra Kadouda, alors qu'elle se rendait à une réunion. Elle est réapparue au bout de trois jours de garde à vue, sévèrement contusionnée. L'agence nationale de sécurité a décliné toute responsabilité dans son arrestation mais l'a menacée, ainsi que d'autres étudiantes, de représailles si elle en parlait publiquement et a censuré la couverture médiatique de l'incident.

Pour autant que Human Rights Watch ait pu le déterminer, aucun membre des forces de sécurité n'a été sanctionné ou poursuivi en justice pour viol, agression sexuelle ou harcèlement sexuel de militantes. Le Soudan a constamment nié l'étendue des violences sexuelles commises par ses forces, en particulier au Darfour. Des lois comme la Loi de sécurité nationale de 2010, qui donne aux agents de la sécurité nationale des pouvoirs très étendus, ont pour effet de protéger les agents de toute poursuite judiciaire.

« *Le fait que le gouvernement s'abstienne d'enquêter sur les allégations de violences et de harcèlement sexuels contribue à l'existence d'un environnement hostile pour les femmes militantes* », a affirmé Daniel Bekele.

Les lois soudanaises sur la moralité publique, aux définitions vagues, sont discriminatoires à l'égard des femmes, prescrivant leur manière de s'habiller, limitant leurs mouvements et leur rôle dans la vie publique et leur imposant des châtiments corporels humiliants comme la flagellation et la lapidation. De nombreuses militantes ont déclaré à Human Rights Watch qu'elles ressentaient ces lois comme des contraintes.

La police et les forces de sécurité ont dispersé des manifestations contre ces lois en arrêtant les participants. Le 12 mars 2016, les autorités ont imposé l'annulation d'une réunion lors de laquelle une militante des droits des femmes, Amal Habani, devait prendre la parole contre les lois sur la moralité publique.

Des agents de la sécurité ont intimidé des femmes en menaçant de ternir leur réputation, a constaté Human Rights Watch. Une jeune militante, libérée après trois jours de garde à vue pour avoir manifesté, a affirmé que les agents de la sécurité qui l'avaient détenue avaient dit à son père « *qu'elle fréquentait des hommes qui consomment des drogues et boivent de l'alcool et qu'elle perdrait sa réputation, et que la sienne serait également compromise.* » Sa famille l'a alors obligée à cesser ses activités.

Une étudiante de l'ethnie Nuba, active dans la lutte contre le conflit au Kordofan du Sud, a déclaré à des chercheurs que des agents de la sécurité nationale avaient fait pression sur sa famille au début de 2013 pour qu'elle cesse son activisme, et qu'après cela son frère l'avait battue et séquestrée dans la maison familiale pendant des mois. Les agents de la sécurité «*n'ont plus besoin de nous maintenir en garde à vue*», a-t-elle dit à Human Rights Watch. «*Les membres de nos familles le font à leur place.*»

De nombreuses femmes ont déclaré qu'elles estimaient n'avoir pas d'autre choix que d'abandonner leurs activités ou de fuir le pays, laissant derrière elles leur carrière et leur famille. Les organisations de défense des droits humains soudanaises et internationales devraient faire davantage pour soutenir les militantes qui défendent les droits des femmes.

Le Soudan continue de réprimer durement les manifestations et de restreindre les activités des médias et des représentants indépendants de la société civile d'une manière générale. Le 29 février 2016, des agents de la sécurité nationale ont investi, pour la seconde fois en un an, les locaux du groupe Tracks for Training and Human Development, basé à Khartoum, et jusqu'à la mi-mars, ils soumettaient presque quotidiennement à des interrogatoires certains membres de son personnel. En juillet 2014, Salmmah Center, un groupe de défense des droits des femmes, a été fermé sommairement et ses avoirs ont été saisis et vendus aux enchères.

Human Rights Watch exhorte depuis longtemps le gouvernement soudanais à réformer ses lois répressives, telles que la loi de sécurité nationale, ainsi que ses lois discriminatoires sur

l'ordre et la moralité publics. Le gouvernement devrait abolir les peines de flagellation, de lapidation et les autres châtiments corporels qui équivalent à des traitements inhumains et dégradants et constituent des violations des conventions sur les droits humains que le Soudan a ratifiées.

« *Les dirigeants du Soudan ont favorisé la création d'une atmosphère hostile aux femmes militantes* », a conclu Daniel Bekele. « *Maintenant, ils doivent prendre des mesures concrètes pour mettre fin à ces abus et pour lever les restrictions.*
»

Source : *Human Rights Watch*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(Nairobi) – Les forces de sécurité soudanaises ont recours aux violences sexuelles, à des actes d'intimidation et à d'autres formes d'abus pour réduire au silence les femmes qui défendent les droits humains au Soudan , a déclaré Human Rights Watch dans un rapport publié aujourd'hui. Le gouvernement devrait enquêter sur tous les abus présumés, faire rendre des comptes aux responsables et engager des réformes législatives afin de protéger les droits des femmes.

Ce rapport de 61 pages, intitulé « 'Good Girls Don't Protest': Repression and Abuse of Women Human Rights Defenders, Activists, and Protesters in Sudan »
(« 'Les filles bien ne manifestent pas': Répression et abus à l'encontre des femmes qui défendent les droits humains, font de l'activisme et manifestent au Soudan »), documente les

efforts déployés par les autorités soudanaises pour réduire au silence les femmes qui participent à des manifestations, à des campagnes de défense des droits ou à d'autres actions publiques, ou qui fournissent des services sociaux et de l'assistance juridique, ainsi que celles qui sont journalistes. Les femmes qui se livrent à ce genre d'activités sont les cibles de toute une série d'abus, allant du viol ou des menaces de viol à des efforts délibérés pour ternir leur réputation. Les hommes qui mènent des activités comparables semblent moins exposés à certains de ces abus.

Le nombre d'exactions semble avoir augmenté alors que les protestations et manifestations publiques se multipliaient à la suite des soulèvements populaires du Printemps arabe, de la sécession du Soudan du Sud en 2011, du ralentissement économique au Soudan et de la prolifération de nouveaux conflits armés dans les états soudanais du Kordofan du Sud et du Nil Bleu. En plus de participer à des marches de protestation, de nombreuses femmes ont récemment exprimé de nombreux griefs à l'occasion de petites manifestations, en prononçant des discours, en publiant des articles, ou par d'autres formes d'expression.

À la suite d'une première vague de manifestations menées par des jeunes au début de l'année 2011, des agents de la sécurité à Khartoum, la capitale, ont abusé sexuellement de femmes militantes, notamment de Safiya Ishaq, membre du groupe *Girifna* (« Nous en avons assez ») dont l'agression et le viol présumés ont fait l'objet d'une large couverture médiatique. Le gouvernement a démenti le viol et plusieurs journalistes ont été inculpés de crimes pour en avoir parlé. Des activistes des régions des monts Nuba et du Darfour affirment avoir été arrêtées et violées ou menacées de viol, et avoir fait l'objet d'insultes à caractère racial.

En octobre 2014, des agents de la sécurité ont battu et harcelé sexuellement des étudiantes darfouries qui manifestaient pour protester contre leur éviction d'une résidence du campus de l'Université de Khartoum. Une des meneuses de la manifestation, qui a été gardée à vue pendant plus d'un mois, a affirmé que des agents de la sécurité l'avaient violée à plusieurs reprises lors de sa détention. Elle a également affirmé qu'elle avait été mise en garde contre toute évocation publique de ces viols. Elle s'est enfuie du Soudan.

Lors des élections d'avril 2015, des agents de la sécurité ont arrêté une militante bien connue des mouvements de jeunesse, Sandra Kadouda, alors qu'elle se rendait à une réunion. Elle est réapparue au bout de trois jours de garde à vue, sévèrement contusionnée. L'agence nationale de sécurité a décliné toute responsabilité dans son arrestation mais l'a menacée, ainsi que

d'autres étudiantes, de représailles si elle en parlait publiquement et a censuré la couverture médiatique de l'incident.

Pour autant que Human Rights Watch ait pu le déterminer, aucun membre des forces de sécurité n'a été sanctionné ou poursuivi en justice pour viol, agression sexuelle ou harcèlement sexuel de militantes. Le Soudan a constamment nié l'étendue des violences sexuelles commises par ses forces, en particulier au Darfour. Des lois comme la Loi de sécurité nationale de 2010, qui donne aux agents de la sécurité nationale des pouvoirs très étendus, ont pour effet de protéger les agents de toute poursuite judiciaire.

« *Le fait que le gouvernement s'abstienne d'enquêter sur les allégations de violences et de harcèlement sexuels contribue à l'existence d'un environnement hostile pour les femmes militantes* », a affirmé Daniel Bekele.

Les lois soudanaises sur la moralité publique, aux définitions vagues, sont discriminatoires à l'égard des femmes, prescrivant leur manière de s'habiller, limitant leurs mouvements et leur rôle dans la vie publique et leur imposant des châtiments corporels humiliants comme la flagellation et la lapidation. De nombreuses militantes ont déclaré à Human Rights Watch qu'elles ressentaient ces lois comme des contraintes.

La police et les forces de sécurité ont dispersé des manifestations contre ces lois en arrêtant les participants. Le 12 mars 2016, les autorités ont imposé l'annulation d'une réunion lors de laquelle une militante des droits des femmes, Amal Habani, devait prendre la parole contre les lois sur la moralité publique.

Des agents de la sécurité ont intimidé des femmes en menaçant de ternir leur réputation, a constaté Human Rights Watch. Une jeune militante, libérée après trois jours de garde à vue pour avoir manifesté, a affirmé que les agents de la sécurité qui l'avaient détenue avaient dit à son père « *qu'elle fréquentait des hommes qui consomment des drogues et boivent de l'alcool et qu'elle perdrait sa réputation, et que la sienne serait également compromise.* » Sa famille l'a alors obligée à cesser ses activités.

Une étudiante de l'ethnie Nuba, active dans la lutte contre le conflit au Kordofan du Sud, a déclaré à des chercheurs que des agents de la sécurité nationale avaient fait pression sur sa

famille au début de 2013 pour qu'elle cesse son activisme, et qu'après cela son frère l'avait battue et séquestrée dans la maison familiale pendant des mois. Les agents de la sécurité «*n'ont plus besoin de nous maintenir en garde à vue*», a-t-elle dit à Human Rights Watch. «*Les membres de nos familles le font à leur place.*»

De nombreuses femmes ont déclaré qu'elles estimaient n'avoir pas d'autre choix que d'abandonner leurs activités ou de fuir le pays, laissant derrière elles leur carrière et leur famille. Les organisations de défense des droits humains soudanaises et internationales devraient faire davantage pour soutenir les militantes qui défendent les droits des femmes.

Le Soudan continue de réprimer durement les manifestations et de restreindre les activités des médias et des représentants indépendants de la société civile d'une manière générale. Le 29 février 2016, des agents de la sécurité nationale ont investi, pour la seconde fois en un an, les locaux du groupe Tracks for Training and Human Development, basé à Khartoum, et jusqu'à la mi-mars, ils soumettaient presque quotidiennement à des interrogatoires certains membres de son personnel. En juillet 2014, Salmmah Center, un groupe de défense des droits des femmes, a été fermé sommairement et ses avoirs ont été saisis et vendus aux enchères.

Human Rights Watch exhorte depuis longtemps le gouvernement soudanais à réformer ses lois répressives, telles que la loi de sécurité nationale, ainsi que ses lois discriminatoires sur l'ordre et la moralité publics. Le gouvernement devrait abolir les peines de flagellation, de lapidation et les autres châtiments corporels qui équivalent à des traitements inhumains et dégradants et constituent des violations des conventions sur les droits humains que le Soudan a ratifiées.

« *Les dirigeants du Soudan ont favorisé la création d'une atmosphère hostile aux femmes militantes* », a conclu Daniel Bekele. « *Maintenant, ils doivent prendre des mesures concrètes pour mettre fin à ces abus et pour lever les restrictions.*»

Source : *Human Rights Watch*